

Sujet : [INTERNET] Révision partielle n°1 du SAGE BOUTONNE

De : olivier <olivierpiel@laposte.net>

Date : 21/05/2023 21:55

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

La République doit protéger la population actuelle mais aussi celle à venir. Sacrifier l'intérêt général au profit de quelques-uns et risquer la dégradation du milieu qui appartient aussi aux populations à venir relèvent d'un égoïsme dont les institutions publiques doivent nous préserver. Les pratiques agricoles liées aux marchés ne doivent pas mettre en péril la qualité de notre environnement commun. La fuite en avant qui se traduit par une hausse continue des seuils ne peut se poursuivre. Les engagements pris en conscience doivent être respectés et les conséquences doivent en être assumés par les exploitants dont l'activité n'est visiblement pas adaptée au milieu.